Fonds de solidarité ukrainien –
Deuxième déclaration conjointe ISP-FSESP

L'ISP et l'EPSU se joignent à la CES et à la CSI et réitèrent leur condamnation de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie. L'ISP et l'EPSU exigent que toutes les forces russes quittent immédiatement l'Ukraine. L'intégrité territoriale et la sécurité de l'Ukraine doivent être respectées, ainsi que son indépendance politique en tant qu'État démocratique.

Selon les Nations Unies, plus de 500 000 Ukrainiens ont déjà fui le pays. Si l'invasion se poursuit, ils s'attendent à ce que jusqu'à 5 millions de personnes fuient. Les frontières de l'Europe resteront ouvertes pour accueillir les réfugiés, principalement les familles avec personnes âgées et les enfants, tandis que les hommes âgés de 18 à 60 ans sont interdits de quitter le pays sous la loi martiale.

L'ISP et l'EPSU ont neuf affiliés en Ukraine représentant des milliers de membres. Les gens et les syndicalistes risquent la destruction de leurs lieux de travail, de leurs installations syndicales et de leurs maisons. Des travailleurs sont blessés et tués. En tant que travailleurs de la fonction publique, bon nombre de nos membres doivent continuer à travailler, dans les services de santé et de soins, dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, de l'éducation et d'autres secteurs clés.

L'ISP et l'EPSU appellent leurs membres à apporter une solidarité concrète aux travailleurs et au peuple ukrainiens. Nous appelons les syndicats à contribuer à un fonds commun de solidarité créé par la CSI et la CES. Les dons serviront à soutenir les travailleurs et les syndiqués fuyant leur pays (abri, nourriture, fournitures, transport...).

Les contributions au Fonds de solidarité devraient être envoyées à:
N° du compte CSI-CSI : 068-9007804-23
Belfius Banque SA, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, Belgique
Code BIC/Swift : GKCCBEBB - Code IBAN : BE92 0689 0078 0423
Mention « PSI-EPSU Ukraine »
Si vous ne mentionnez pas l'Ukraine dans votre virement bancaire, veuillez alerter finance@ituc-csi.org sur votre don et préciser qu'il s'agit de l'Ukraine. Vous pouvez également spécifier qu'il provient des filiales de PSI-EPSU.

Merci pour votre solidarité.

Rosa Pavanelli
Secrétaire général de l'ISP

Jan Willem Goudriaan
Secrétaire général de la FSESP